

Saint Nizier d'Azergues

2016

Bulletin Municipal
d'information n° 11

Décembre
2016



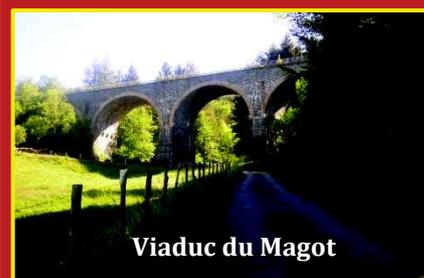
Le Marton

MAIRIE DE SAINT NIZIER D'AZERGUES-69870

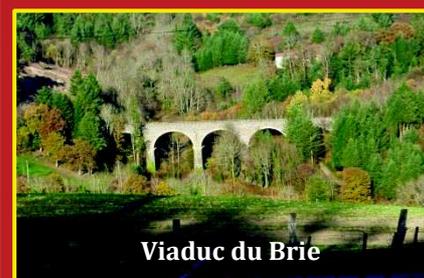
E-mail : mairie@stnizierdazergues.fr

Tel : 04.74.02.00.44 - Fax : 04.74.02.03.47

www.stnizierdazergues.fr



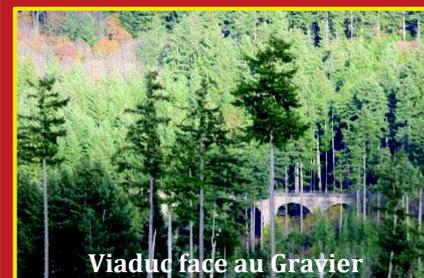
Viaduc du Magot



Viaduc du Brie



Viaduc de la Boucle & Viaduc
face au collier



Viaduc face au Gravier

Le mot du Maire

Nous voici à mi-parcours du mandat que vous m'avez confié. Trois années passées à la tête de notre charmant village, qui ne cesse de s'agrandir sur le plan de la population, puisqu'au dernier recensement de janvier 2016 nous sommes 800 âmes sur la commune. Le travail de mise en place au sein de la COR avance. Nous sommes passés communauté d'agglomération au 1^{er} janvier 2016, ce qui permet de prendre de nouvelles compétences comme le transport, le tourisme, l'assainissement....

En ce qui concerne les travaux sur la commune, il y a toujours de quoi faire !!

L'école, la salle des fêtes, la voirie, la mise au norme des bâtiments communaux, certains sont faits d'autres sont à venir. Vous trouverez dans les pages suivantes plus de détails sur ces travaux.

Nous avons vendu le bâtiment de l'école privée Notre Dame de Montcharme à un jeune couple, qui va en faire sa résidence principale, ainsi que le terrain situé au plat-forêt, la transaction est en cours.

Je tiens à remercier Martine Adrian, adjointe chargée des affaires scolaires, pour son travail et son implication dans la mise en place des différents règlements et pour le bien vivre des enfants à l'école. Elle nous a donné sa démission de son poste d'adjointe pour des raisons professionnelles, mais elle reste dans l'équipe municipale. Désormais il n'y aura que trois adjoints. La commission vie scolaire est maintenant gérée par Myriam Volay.

J'espère que vous continuez à apprécier de lire notre bulletin municipal, Chantal et son équipe y mettent tout leur cœur pour l'élaborer.

Je vous donne rendez-vous le dimanche 8 janvier 2017, à 11h00, à la salle des fêtes pour la cérémonie des vœux, afin de faire le point sur l'année écoulée, et sur les projets de l'année à venir, de façon orale, et au tour du verre de l'amitié.

D'ici là portez-vous bien !

Votre maire
Jean-Yves Labrosse

Blason de St Nizier



Jean Yves Labrosse a souhaité doter la commune d'un blason, et a proposé au conseil municipal d'adopter le blason qui est, à ce jour, encore visible au cimetière de St Nizier et c'est ce même blason qui apparaît sur la bannière de l'Echo de St Nizier.

Vous trouverez ci-dessous l'histoire de ce blason :

"D'or à l'aigle bicéphale de gueules, becqué et membré d'Azur".

A St Nizier d'Azergues, jadis prieuré de l'Abbaye de Savigny, de l'ordre de Saint Benoist, le prieur était Seigneur du village. Il y avait trois fiefs, celui de Pramenoux, de la Porte et celui des Fougères qui tomba en ruine au XVIII^{ème} siècle.

C'est en l'an 1080, que les seigneurs de Beaujeu étendent leur domaine jusque dans la Loire et donnent la maison forte de Pramenoux à Hugues de Ronchevol, natif de St Pierre la Noailles près de Charlieu. En 1459, Etienne de Ronchevol démolit une grande partie de la maison forte pour construire le château actuel.

François de Ronchevol, seigneur de Pramenoux, officier de l'armée du roi et capitaine dans l'armée de Navarre, meurt le 26 avril 1677 ne laissant derrière lui que des filles. La famille de Ronchevol disparaît alors à la fin du 17^{ème} siècle.

Impôts

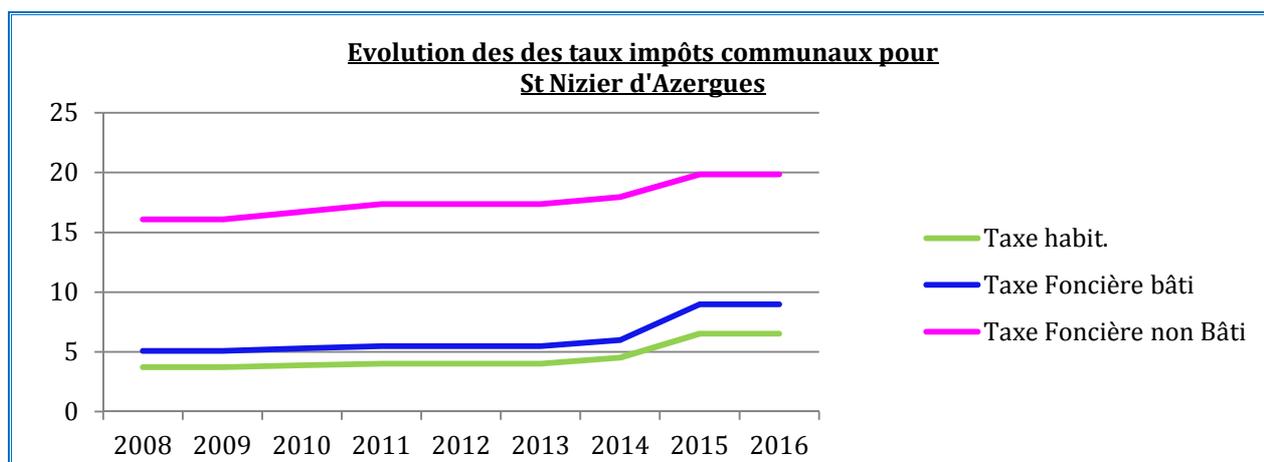
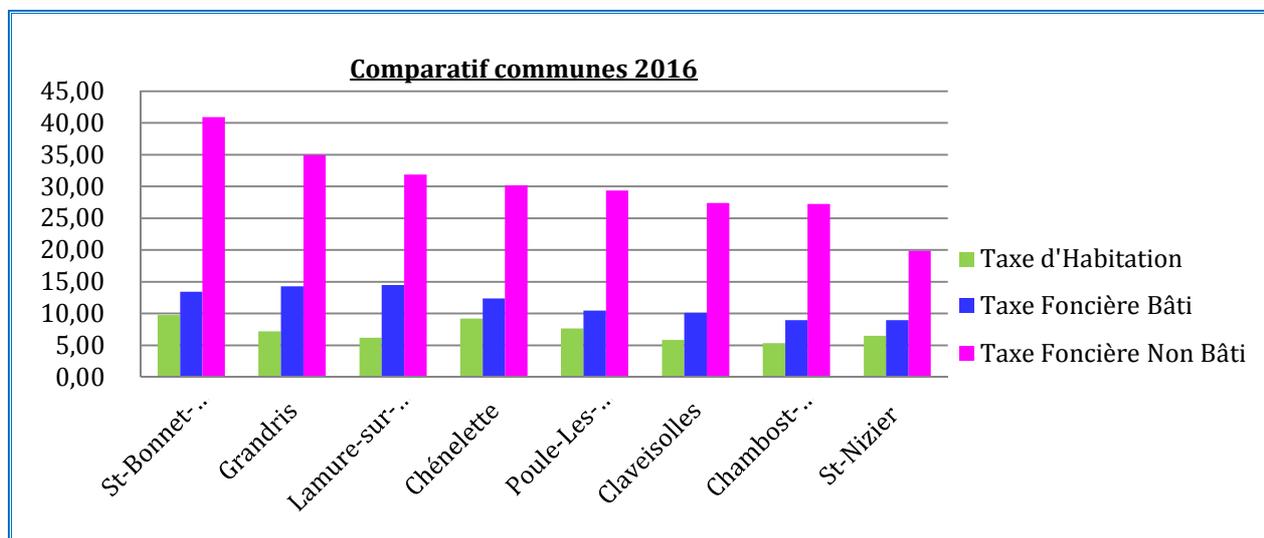
La volonté de la commune étant de limiter les hausses, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'impositions pour 2016.

Taux 2016 :

Taxe d'habitation :6,51 %

Taxe foncière sur les propriétés bâties :8,98 %

Taxe foncière sur propriétés non bâties : 19,86 %



Budget

Les budgets (fonctionnement et investissement) de la commune sont respectés.

Les coûts engagés pour la rénovation de l'école ne se sont pas envolés malgré des travaux supplémentaires, nous avons même fait une économie de plus de 5 600 € sur l'ensemble de ce budget travaux.

Dans un souci d'information plus complète, nous avons choisi de ne pas vous présenter le budget 2016 en fin d'année 2016, mais de vous exposer dans le mini du 1er semestre 2017 les comptes 2016 clôturés, et les prévisions 2017.



Bâtiments communaux

Rénovation thermique Ecole Publique :

L'une des priorités du conseil municipal était la rénovation thermique de l'école publique. Après les procédures administratives (Estimatif des travaux, dossiers de subventions, appels d'offres de la maîtrise d'œuvre et des entreprises), les travaux ont débuté le vingt juin 2016 et ont fini le huit septembre 2016. La rentrée des classes s'est déroulée normalement le premier septembre 2016. Le conseil municipal remercie entre autre, l'architecte Mme CINQUIN et son équipe, les entreprises et toutes les personnes qui ont contribué à l'avancement des travaux dans de bonnes conditions. La contrainte du temps a été le facteur le plus difficile à gérer.

Ci-dessous le tableau des dépenses :

Coût des travaux		
Désamiantage	SNCTP	8 992,40
Démolition - Maçonnerie - Faïence	Sarl JOMARD	24 030,79
Flocage	YS AMENAGEMENT	1 464,80
Travaux ponctuels couverture - Zinguerie	Ets DESPLACES	1 160,00
Menuiseries extérieures et intérieures bois	Ets DESMONCEAUX	31 656,19
	MOLINA CREAPOSE	33 873,03
Platerie-Peinture- Sols minces	Ets LARDY	41 940,37
Plomberie - Chauffage - VMC	Ets LEPINES FRERES	57 151,87
Electricité	Ets JACQUET	22 252,20
Métallerie	ASMT	7 000,15
Total HT		229 521,80
TVA 20%		45 904,36
Total TTC		275 426,16

Dépenses études et autres dépenses		
Maîtrise d'œuvre	Equipe Maître CINQUIN	30 745,37
Bureau de contrôle	SOCOTEC	1 800,00
CPS	M.SANHARD	1 240,00
Diagnostic et sondage amiante et plomb	ENVIRONNEMENT CALADE	2 468,00
Mission départementale		650,00
Annonces	LE PROGRES	904,01
Total HT frais annexes		37 807,38
Total HT coût opération fin de chantier		267 329,18
TVA 20%		53 465,84
Coût total de l'opération		320 795,01

Subventions obtenues pour la rénovation thermique de l'école :

DETR:	61 634,09 €
ADEME :	11 040,00 €
Département :	42 800,00 €
Réserve Parlementaire :	14 000,00 €
Total :	129 474,09 €

Eglise et Poste

Une grande partie des descentes de chenaux a été changée.

Coût : 1 566,00 € TTC

Salle des Fêtes

La partie centrale du bâtiment de la salle des fêtes possède un toit en terrasse. Des problèmes de fuites d'eau de plus en plus importants nous ont contraints après expertise, à procéder à des travaux de remplacement de la bâche existante. Un pare-vapeur et une isolation thermique par un lit de mousse polyuréthane de 80 mm d'épaisseur ont été rajoutés avant l'étanchéité. La reprise des évacuations des eaux pluviales et la création d'un trop plein ont été réalisées.

N'étant plus aux normes de sécurité, la trappe de désenfumage et le mécanisme d'ouverture / fermeture ont été remplacés.

Coût : 13 080,60 € TTC

Terrain associatif

Pour améliorer l'éclairage de la plateforme, trois projecteurs sodium de 400 Watts chacun ont été fixés sur un mât métallique. Cela a nécessité le coulage d'un massif béton avec fourreau de maintien, l'enfouissement du câble d'alimentation et le branchement sécurisé au coffret électrique.

Coût : 1937,71 € TTC

Cœur du village

Une dernière tranche de travaux d'isolation thermique, de mise aux normes électriques, de plomberie et de revêtement de sol restaient à réaliser au premier étage. Cet aménagement permettra aux personnes accueillies au gîte de bénéficier de parties indépendantes pour se restaurer et se divertir. La partie restante de l'étage sert de bureau, de buanderie et autres à disposition des locataires.

Afin de parer à toute éventualité, ce premier étage reste quand même en configuration appartement.

Coût total : 17 164,00 € TTC

TRAVAUX SYDER

Eclairage public

Les lampes à vapeur de mercure plus communément appelées « ballon à fluo » équipant nos luminaires sont interdites à la vente depuis le deuxième trimestre 2015.

Le SYDER nous a proposé le remplacement des luminaires équipés de ces sources énergivores par de nouveaux candélabres équipés de lampes à vapeur de sodium (SHP) ou iodures métalliques (IM) dont le rendement est deux fois plus élevé. La commune prévoit une forte diminution de la consommation énergétique de l'éclairage public.

La commune a bénéficié de la part du SYDER d'un abattement de 60 % sur le coût des travaux.

Coût à charge communale : 17 640,00 € TTC

Pour rappel, après avoir pris en compte les besoins des commerçants et des associations, les horaires de l'éclairage public sont les suivants :

Lieu-dit	Extinction des feux
Le Bourg	de 23h à 6h (le vendredi de 1h à 6h et le samedi de 3h à 6h)
La Forèze	de 23h à 5h
La Gare	de 1h à 6h
Le Gravier	de 23h à 6h
Parking Salle des Fêtes	de 23h à 6h (de 1h à 6h le vendredi et le samedi)

Enfouissement réseaux

Les travaux d'enfouissement des réseaux électrique (ERDF), du câble (SFR Numéricâble) et téléphonique (Orange) au hameau de Chevenal sont en partie exécutés. Il reste la dépose des poteaux béton dans le hameau.

Le chantier ayant pris du retard, la réfection de la voirie prévue pour 2016 sera reportée en 2017

Coût à charge communale: 29 384,34 € TTC

Voirie

Voirie d'intérêt communautaire (VIC)

La commission voirie de la COR décide des travaux à exécuter sur les VIC, en s'appuyant sur un diagnostic fait par un bureau d'étude en 2015 de l'état des VIC sur tout le territoire. La priorité des travaux se font sur les voies les plus dégradées.

Les travaux de "reprofilage" et purges ont concerné la VC 19 Les Fougères, la VC 10, 3, 4 Les Parelles-Orval et la VC 3 et 30 Chavanne-Orval.

Pour renforcer le mur de soutènement de la voirie, un chaînage et un enrochement ont été réalisés au hameau Chez Nesme.

Coût total : 45 777,00 € TTC

Voirie communale

La commission voirie de la commune a décidé d'effectuer sur la voirie restant à sa charge les travaux suivant :

1. Entre les hameaux Chez Nesme et Les Forêts, décaissement d'un talus sur 30 ml et remise en place des terres sur la partie basse pour réalisation d'une banquette.
2. Hameau Les Forêts, pose d'un drain pour traitement d'une résurgence de source, reprise en enrobé chaud.
3. Hameau Les Terres, purges, pose drain, reprise revêtement en enrobé chaud, apport de terre pour banquette, curage fossé.
4. Hameau La Collonge, réalisation d'une patte d'oie et d'un merlon en béton pour évacuation des eaux pluviales de la route.
5. Hameau Le Montenet, reprise des évacuations des eaux pluviales de la chaussée et branchement sur canalisation existante.

Coût total : 5 502,00 € TTC

Point A Temps Automatique (PATA)

L'entretien courant des voiries enduites se fait dans le cadre du programme point à temps automatique afin de pérenniser ces voies de circulation. La COR prend en charge le PATA destiné aux voies d'intérêt communautaire.

La commune a commandé cinq tonnes de PATA pour effectuer les travaux sur la voirie communale.

Coût total : 6 390,00 € TTC

Le Monument aux Morts :

En début d'année, la Mairie a accueilli une exposition itinérante proposée par la COR sur "Les monuments aux morts".

Sensibilisés par cette opération, les membres de la commission fleurissement ont décidé de mettre en valeur notre monument, en réaménageant son jardin. De nouveaux parterres ont été créés, des arbustes et des vivaces (lavandes...) ont été plantés, le sol a été recouvert de gravier et la barrière a été repeinte.



Ecole

Les élèves :

A cette rentrée 2016, on comptait 77 élèves répartis sur 3 classes :

- 25 élèves en Classe maternelle : 4 TPS, 6 PS, 8 MS, 7 GS :

Xavier BRUNNER

- 22 élèves en cycles 2 : 7 CP et 15 CE1 :

Julie LIANGE

- 30 élèves en cycle 3 : 11 CE2, 11 CM1, 8 CM2 :

Béatrice MARINIER -PARENT



Ecole côté cour

Projet d'école :

Cette année, les élèves travaillent sur le thème du tour du monde. De nombreuses activités pédagogiques seront en lien avec cette thématique. Les élèves suivent par exemple la course du Vendée Globe.



Activités passées et en cours :

CROSS de l'USEP : il a eu lieu le mardi 18 octobre 2016 matin, à Bagnols. Enfants, enseignants et accompagnateurs ont passé une bonne matinée. 3 élèves ont été sélectionnés pour le cross académique le mercredi 7 décembre.

La COR a pris en charge, au 1er trimestre, 10 séances de piscine à Cours la Ville.

Activités ou sorties pédagogiques à venir :

- Intervention de la COR en informatique pour le cycle 3 et plus spécialement auprès des élèves de CM2
 - Sorties USEP : Les classes participeront cette année encore à 3 rencontres sportives au cours de l'année.
 - Cinéma à Chambost-Allières : chaque élève assistera à une séance de cinéma.
 - Sortie à Lyon : le jeudi 9 juin les élèves des cycles 2 et 3 assisteront à la pièce Pinocchio au théâtre de la Tête d'Or.
 - La classe de cycle 3 visitera un atelier de tissage à Lyon
- D'autres sorties sont en cours de préparation.

Carnaval : l'équipe enseignante propose de **fêter carnaval** cette année, en collaboration avec l'**I'APE** L'école ouvrira ses portes ce jour-là pour exposer les travaux des élèves. Ils vous donnent rendez-vous le **samedi 8 Avril**.

L'Ecole en images



Classe de Béatrice



Classe de Julie



Classe de Xavier



Classe TAP



Hall et sanitaires petits



Sanitaires 1^{er} étage



Issue de Secours RDC

L'inauguration de l'école se fera début 2017

Vie Scolaire

La cantine

C'est entre 26 et 38 enfants qui sont accueillis quotidiennement du lundi au vendredi (sauf mercredi) à la cantine. Les repas livrés par la société SOGERES sont réchauffés par Marie Antoinette VINCENT. Avec Annabelle PEYRON, elles assurent le service et la surveillance des enfants pendant la pause méridienne. L'effectif augmentant, Edith GOYARD renforce l'équipe depuis l'automne, de 11h45 à 13h15, les mardi, jeudi et vendredi et ponctuellement le lundi.

Un temps fort de la cantine reste le repas de Noël, en effet, ce jour-là presque tous les enfants (les plus jeunes ou ceux qui n'ont pas l'habitude de déjeuner à la cantine) sont présents. Depuis 2 ans, Matthieu Rochette anime, pour le plaisir des enfants, ce repas au son de son accordéon. Mais ce repas ne peut être organisé que grâce à la participation des parents qui viennent prêter main forte pour le service et la surveillance



Les TAP (Temps d'Activité Périscolaire)

En fonction des jours, c'est jusqu'à 30 enfants qui fréquentent les TAP de 15h45 à 16h30. Ces temps d'activités périscolaires sont essentiellement consacrés aux travaux manuels et artistiques sous l'encadrement d'Annabelle PEYRON et Christiane JEAN.

Tous les habitants ont pu profiter de leur travail et apprécier les décorations de Noël dans le village. Nos aînés ont découvert également leur talent avec la décoration de leur table pour le repas des anciens.

Comme nous l'avons fait pour les palettes, il pourra nous arriver de lancer un appel à la population pour du matériel de récupération. Nous vous remercions par avance de l'accueil que vous nous réserverez.

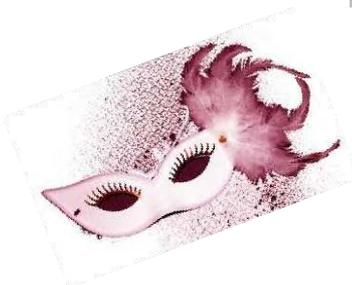


Echantillons des travaux des enfants

***L'école ouvrira ses portes le samedi 8 avril
pour exposer les travaux des élèves.***

En collaboration avec l'équipe enseignante et l'APE

Carnaval de l'Ecole



Samedi 8 avril 2017

avec la participation de l'Echo de St Nizier

Infos diverses

Mutuelle santé :

La mairie a été contactée par 2 associations à but non lucratif souhaitant regrouper le maximum d'adhérents afin de leur offrir la mutuelle la plus avantageuse possible.

Si vous êtes intéressés et souhaitez recevoir des informations complémentaires, vous pouvez nous contacter à la mairie au 04 74 02 00 44 ou par mail mairie@stnizierdazergues.fr



Nomination des rues :



La commission a bien avancé dans son travail. Les Saints Niziards concernés par l'attribution d'un nom de rue ont été invités par courrier à se manifester auprès de la Mairie ou auprès d'un des membres de la commission.

La plupart des propositions reçues ont été retenues.

Une réunion publique d'information se tiendra courant février, au cours de laquelle vous serez présentés les noms et les plaques de rues.

Venez nombreux !

La commission "Développement durable"

La mairie se dote en 2017 d'une nouvelle commission : La commission "Développement durable". Les préoccupations environnementales, mais aussi sociales et économiques qui en découlent seront désormais abordées et discutées régulièrement.

Responsable commission : Alexandra Cadorin : alexandra.cadorin@gmail.com

Membres de la commission : Jacques Bajot, Gilles Descombes, Alain Gilet.



Pour rappel ...

Défibrillateur :



Depuis 2011, la commune est équipée d'un défibrillateur qui peut être utilisé par le public pour toute situation nécessitant de porter secours à une personne en probable arrêt cardiaque. Il est situé dans le hall d'entrée de la mairie. L'usage du défibrillateur est intuitif, et il n'y a pas de risque : l'appareil ne proposera de délivrer le choc électrique que si nécessaire.

Afin de se familiariser avec l'appareil et apprendre les premiers gestes qui peuvent sauver une vie, des membres du conseil ont suivi une séance d'information donnée par Sébastien Jomard, pompier professionnel.



Horaires d'ouverture de la déchèterie :



Été (1^{er} Avril au 31 Octobre)

Lundi de 14h à 18h

Mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h

Samedi de 10h à 18h

Hiver (1^{er} Novembre au 31 Mars)

Lundi de 14h à 17h

Mercredi de 10h à 12h et de 14h à 17h

Samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h

La COR s'investit dans la Rénovation de l'Habitat

Grâce aux concours de différents programmes et du soutien financier de l'Etat, la COR est en mesure de mettre en œuvre un plan d'action ambitieux qui vise à accompagner la rénovation des logements sur son territoire. Sur une période de 5 ans : 2016-2021, plus de 6 millions d'euros seront ainsi mis au service de projets de rénovation de l'habitat avec pour objectif la rénovation de plus de 1000 logements.

Les objectifs de la COR :

- > Rénover le parc de logements privés
- > Intervenir sur le parc de logements sociaux en lien avec les bailleurs tout particulièrement pour favoriser la rénovation énergétique.
- > Accompagner l'aménagement du territoire et participer à la revitalisation des centre-bourgs notamment

La COR peut aider les habitants et subventionner différents types de travaux :

- > Adaptation au handicap et au vieillissement : 20% du montant des travaux ou 1000 € maximum
- > Rénovation énergétique : Jusqu'à 25 000 € pour une rénovation BBC Basse consommation
- > Ravalement de façades : 1 € 4 € 7 € ou 15 € par m² de façades. 200 m² maximum

Des permanences d'information mensuelles

Assurées par les associations SOLIHA et HESPUL, missionnées par la COR, ces permanences ont lieu dans cinq mairies : Amplepuis, Cours, Lamure sur Azergues, Tarare et Thizy les Bourgs. N'hésitez pas à aller vous renseigner et bénéficier ainsi d'un accompagnement individualisé et gratuit (entretiens diagnostics techniques notamment énergétiques, recherche de financements, assistance au montage et le suivi des dossiers de subvention.)

Des formations pour les professionnels du territoire

La COR organise des formations sur chantier pour constituer un véritable réseau de la rénovation locale sur les thèmes suivants :

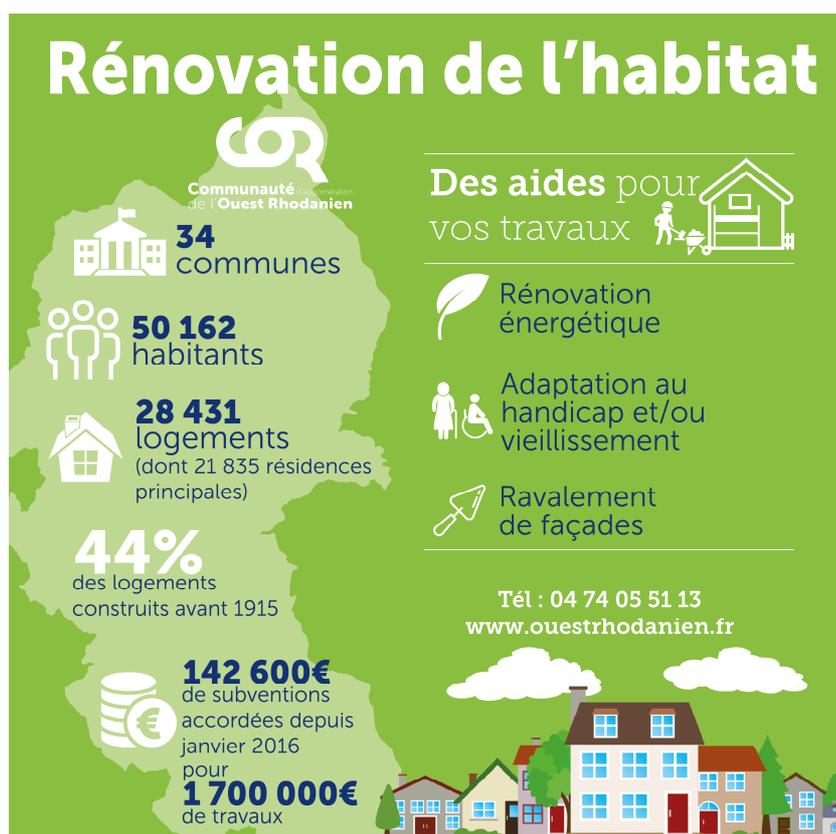
> Comment atteindre le niveau basse consommation dans les projets de rénovation

> Le traitement de l'étanchéité à l'air des bâtiments basse consommation



Pour vous renseigner :
un seul numéro :
☎ : 04.74.05.51.13

Et plus d'information :
www.ouestrhodanien.fr



Transport

Transport à la demande :

Réseau CORUS

La COR met en place son service de Transport de proximité à la demande

1. Inscrivez-vous
2. Recevez votre carte d'abonnement CORUS
3. Déplacez-vous sur l'une des lignes CORUS

L'inscription est obligatoire et le dossier doit être déposé auprès de votre mairie.

Points de vente :

- A bord des véhicules
- Accueil de la COR à Tarare : le mercredi de 8h30 à 12h00
- Mairie à Lamure-sur-Azergues : les 1er et 3ème mercredis de chaque mois de 9h30 à 12h30.
- PIMMS d'Amplepuis : le lundi de 6h à 11h45 et de 13h à 16h45 du mardi au vendredi de 7h à 11h45 et de 13h à 16h45.

La COR a confié au **PIMMS** (Point d'Information Médiation Multiservices) la gestion du réseau CORUS (ancien TAD).

Pour constituer un véritable pôle de la mobilité des habitants de la COR, le PIMMS apporte de nombreuses informations : trains, CORUS, TCL, vélos électriques, réseau des bus...

Quelques nouveautés pour cette rentrée :

Le coût de l'abonnement diminue pour les lignes du réseau CORUS. Il s'élève désormais à 30 euros (au lieu de 60 euros).

Vous pourrez désormais acheter vos titres de transport **à bord des véhicules**.

Un nouveau tarif est mis en place pour les personnes bénéficiaires du RSA : 1 euro le ticket.

Deux arrêts supplémentaires sont proposés sur la ligne n°4 pour desservir Tarare. La ligne 10b est complétée par un arrêt à Beaujeu place de la mairie.



Transport SNCF :

Le jeudi 13 octobre, à l'invitation de l'Association de développement de la ligne ferroviaire Paray/Lyon (**Adélifpaly**), une centaine d'élus de la Vallée d'Azergues, de la Saône-et-Loire et de la Loire prenaient le second train du matin, sur la ligne Nevers-Paray-Lyon, pour être reçus à l'Hôtel de Région.

Le risque d'une fermeture de la ligne est écarté. Les régions Auvergne Rhône-Alpes et Bourgogne Franche-Comté se sont accordées pour réaliser des travaux, de fin mai à décembre 2017, pour un montant de 50 millions d'euros. À l'issue de ce chantier, ils aimeraient voir la ligne se développer, afin qu'elle devienne plus attractive pour les habitants des bassins de vie qu'elle traverse.

PIMMS

POINT INFORMATION MEDIATION MULTI SERVICES

AMPLEPUIIS

Le PIMMS : des services publics de proximité !

Le PIMMS (Point d'Information Médiation Multi Services), situé en Gare d'Amplepuis depuis juin 2015, a obtenu sa labellisation « Maison de Services au Public », ce qui représente un gage de qualité.

Motivé par la volonté d'offrir davantage de services publics au sein du Territoire de la COR, l'Equipe du PIMMS travaille avec la SNCF, EDF, ENGIE, ENEDIS, VEOLIA EAU, CAF, CPAM, CARSAT, MSA, Pôle Emploi, Mission Locale, les services de la Préfecture....

Le PIMMS ne remplace pas les services publics mais vient compléter les services existants.

L'équipe du PIMMS vous accueille **le lundi de 6h à 11h45 et 13h à 16h45 et du mardi au vendredi de 7h à 11h45 et 13h à 16h45, sans RDV !** Services gratuits, sauf impressions et accès-libre Internet (2 postes en accès libre à disposition).

Le PIMMS gère également la plate-forme de réservation **CORUS**, pour l'ensemble du Territoire de la COR, ainsi que la location du parc des vélos électriques (remise en service au printemps).

Le visio-guichet de la CPAM et de la MSA, installé en gare, vous permet d'échanger et ainsi vous évitez un déplacement à Belleville ou Lyon.... Les agents PIMMS répondront à toutes vos questions sur ce service !

Dernières nouveautés :

Les services de la CAF disponible chaque jour au PIMMS et si nécessaire RDV spécifique.

Egalement la mise en service de toilettes publiques gratuites, jeton disponible au PIMMS !

Pour nous contacter, rendez-vous dans les locaux de la gare - Place de la Gare - 69550 Amplepuis. Nous répondons à vos questions au **04.74.63.25.94**, par mail **amplepuis@pimms.org** et sur les réseaux sociaux :



PIMMS d'Amplepuis



PIMMS_Amplepuis



PIMMS AMPLEPUIIS

Point Information Médiation Multi Services

Horaires :

Lundi : 6h/11h45 - 13h/16h45

Mardi à Vendredi : 7h/11h45 - 13h/16h45

Place de la Gare
69550 AMPLEPUIIS

04 74 63 25 94
amplepuis@pimms.org

PIMMS Amplepuis
 Pimms_Amplepuis

PIMMS
POINT INFORMATION MEDIATION MULTI SERVICES
AMPLEPUIIS

La Cordée



Depuis mai 2016, avec le réseau la Cordée, **la COR** propose une nouvelle offre aux **auto-entrepreneurs, travailleurs indépendants, créateurs d'entreprises** : **un espace de travail partagé.**

À Lamure-sur-Azergues, la Cordée et la COR donnent ainsi la possibilité de louer des espaces de bureau (partagés ou individuels) ou encore une salle de réunion.

L'intérêt d'un tel dispositif réside dans une démarche mutualisée pour les entrepreneurs ainsi rassemblés et qui peuvent partager, échanger sur leurs problématiques et bénéficier du réseau des acteurs économiques du territoire.

Vous êtes :

- une entreprise
- un travailleur indépendant
- un salarié télétravailleur

et vous recherchez un espace de travail bienveillant, productif et convivial ?

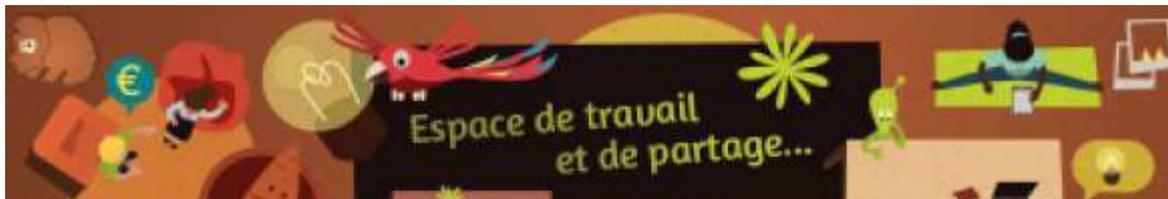
La Cordée est faite pour vous !

Les entreprises de la Cordée Lamure :

10 entreprises ont déjà fait confiance et utilisent les services proposés par la Cordée.

Elles interviennent dans des domaines variés :

la formation et le conseil, le marketing, la réparation de cycles, la maintenance éthique, le développement d'applications métier collaboratives ou encore le développement territorial.



Coordonnées :

Guillemette LOYEZ, *Couteau-suisse*

guillemette@la-cordee.net

06.32.38.67.65



Autorisation du droit des sols :

Le service autorisations du droit des sols (ADS) est un service mutualisé pour l'instruction des permis de construire.

Les permanences ont lieu en **Mairie de Lamure sur Azergues.**

AUTORISATIONS DU DROIT DES SOLS
le vendredi de 9 heures à 12 heures 30



Quoi de neuf côté « villages d'accueil »

Depuis 2014, notre commune a rejoint le réseau des 52 villages d'accueil répartis sur l'ensemble du Pays Beaujolais

Petit rappel : qu'est-ce qu'un village d'accueil ?

Panneau village d'accueil en entrée de commune



C'est une commune qui a la volonté d'accueillir de nouveaux habitants : des familles qui vont vivre et travailler sur le territoire afin de contribuer à « garder en vie » nos villages (écoles, services, associations, mais aussi vie économique !).

Chaque commune constitue un « comité village », composé d'habitants et d'élus.

Dans notre commune, il s'agit de Martine ADRIAN, Chantal JOMARD, Thierry LACHAIZE, Myriam VOLAY.

Leur première mission est d'identifier les opportunités d'installation qui existent dans les communes : reprises d'entreprises ou d'activités, locaux vacants, foncier... qui seront mises en ligne sur le site Internet www.beaujolais-vertvotreavenir.com pour constituer l'offre du territoire.

Ensuite, il s'agit d'aider les nouveaux arrivants dans leur installation et leur intégration : connaissance du village, des associations, des lieux ressources pour la vie et les activités familiales : cela change tout quand on arrive et qu'on ne connaît personne !

Qu'est-ce que Beaujolais Vert Votre Avenir ?

C'est une démarche voulue et portée par le Syndicat Mixte du Beaujolais et les intercommunalités du Pays Beaujolais, pour soutenir et accompagner l'installation de projets et de familles dans les villages. Une équipe de professionnels du développement économique, appartenant à ces structures, anime ce programme en lien avec les villages d'accueil pour créer un véritable éco-système autour de l'accueil et l'accompagnement des projets d'installation.

Le site Internet www.beaujolais-vertvotreavenir.com

présente toutes les offres de reprises et les opportunités d'installation du territoire (rubrique « mon projet professionnel »), l'accompagnement proposé (rubrique « notre accompagnement »), toutes les fiches des villages d'accueil (rubrique « installer ma famille ») et bien sûr une présentation de notre territoire (rubrique « découvrir le territoire »). N'hésitez pas à le consulter et à le faire connaître autour de vous !

Page d'accueil du site



Les événements de l'année

Sur la communauté de communes Saône Beaujolais

11 communes sont devenues « villages d'accueil » cette année. La dynamique est lancée ! Les villages membres ont constitué leurs « comités villages » et travaillé sur leurs offres d'installation qui sont maintenant publiées sur le site Internet. Les personnes des comités se sont réunies plusieurs fois pour échanger sur les enjeux de chaque village, créer une culture de l'accueil commune et adopter les bons réflexes de l'habitant accueillant !

Sur le Haut Beaujolais (Monsols) et la COR (Vallée de l'Azergues et villages autour d'Amplepuis et Tarare)

Ce réseau étant créé depuis 2 ans, les comités villages sont opérationnels pour recevoir les candidats à l'installation et leur faire des propositions concrètes. Plusieurs personnes sont venues en « logement passerelle » pour découvrir le territoire et ses opportunités.

Le forum de l'alimentation de proximité organisé par la COR à Lamure sur Azergues en mars a permis aux commerçants et producteurs locaux de se rencontrer (80 participants) pour se connaître et favoriser la vente des produits locaux « en circuit court ». Une seconde édition est prévue en mars 2017.

Les rencontres autour du « jeu des territoires » en partenariat avec le centre social « VHB » et l'ACEPP du Rhône, a permis à des élus et habitants des villages de partager de manière ludique les enjeux liés à la petite enfance (modes de garde) et plus largement le « vivre ensemble » en Beaujolais.

Qui s'est installé cette année

En 2016, il y a eu une vingtaine d'installations sur le Beaujolais. En voici quelques exemples :

- Plusieurs reprises de bar-restaurant, épicerie ou commerce de proximité dans les villages
- Une activité de balades dans le vignoble en giropode
- Des permanences paramédicales (ostéo, lunettes) dans les communes du Haut Beaujolais
- Une activité d'animation sportive (fast foot) aux Sauvages
- L'installation d'un espace de travail partagé à Lamure sur Azergues (la Cordée)
- Un peintre graveur et sa famille dans la vallée de l'Azergues

Propriétaires, habitants : vous êtes les premiers ambassadeurs du village !

Si vous êtes propriétaire d'un commerce, d'une entreprise ou d'un bien immobilier que vous souhaitez vendre ou louer, il est possible de le promouvoir gratuitement sur le site Internet. Vous pouvez également être accompagné pour la cession et la reprise de l'activité par l'équipe de professionnels de « beaujolais vert votre avenir ».

Vous contribuerez ainsi à « garder en vie » notre village en permettant d'accueillir de nouvelles activités et de nouvelles familles !

Habitants, si vous connaissez autour de vous des personnes qui ont un projet et qui aimeraient être accompagnées, n'hésitez pas à lui transmettre les infos et contact ci-dessous !

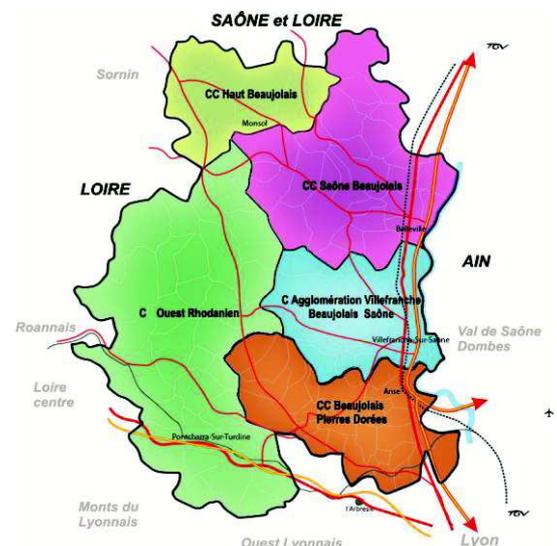
Dans tous les cas, rapprochez-vous du comité village ou de la mairie.

Contact

Mail : contact@beaujolais-vertvotreavenir.com

Tel : 09 60 01 96 60

Site : www.beaujolais-vertvotreavenir.com



Carte du Pays Beaujolais avec les intercommunalités.

La Région



Le journal officiel a publié le jeudi 29 septembre le décret qui fixe le nom et le chef lieu des nouvelles régions françaises.

La loi du 16 janvier 2015 relative à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral a procédé à une refonte de la carte des régions, le nombre de celles-ci étant passé de 21 à 12 depuis le 1er janvier 2016. Sept des douze régions sont le fruit du regroupement de deux ou trois régions.

La loi prévoit, pour ces sept nouvelles régions, la désignation d'un chef-lieu et d'un nom définitifs par décret en Conseil d'Etat, pris avant le 1er octobre 2016, après avis du conseil régional.

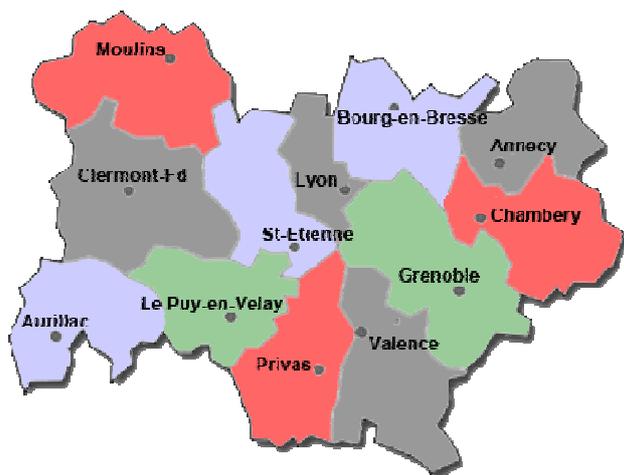
Les régions **Bretagne**, **Île-de-France**, **Provence-Alpes-Côte d'azur** et **Pays-de-la-Loire** conservent leur périmètre, leur nom et leur préfecture. La région **Centre-Val de Loire** ne voit que son nom modifié.

Les 16 autres anciennes régions ont en revanche fusionné en 7 nouvelles :

Normandie, **Hauts-de-France**, **Grand-Est**, **Nouvelle-Aquitaine**, **Occitanie**, **Bourgogne-Franche-Comté**, **Auvergne-Rhône-Alpes**.



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Président : **Laurent Wauquiez**

Chef lieu : **Lyon**

Superficie : **69 711 km²**

Population : **7 695 264 habitants**

Cantons : **242**

Communes : **4 189**

Région Auvergne-Rhône-Alpes

1 esplanade François Mitterrand - CS 20033

69269 Lyon Cedex 02

Téléphone : 04 26 73 40 00

www.auvergnerhonealpes.eu

Tri du textile, du linge et des chaussures, la **COR** et ECOTLC vous accompagnent



39 points de collectes sur la **COR**



Déposez vos sacs **fermés** dans les conteneurs mis à votre disposition sur la COR.

Adopter les bons réflexes !

www.lafibredutri.fr



©Raphael de Bengy - Eco TLC

Un Tri utile et économique

Dépôt dans un bac d'ordures ménagères

Dépôt dans le conteneur **0 €**

94,13 €/la tonne
Coût pour la collectivité

www.ouestrhodanien.fr



Communauté d'agglomération de l'**Ouest Rhodanien**



Le Relais à St Nizier d'Azergues se situe route des Métairies



AIDE à DOMICILE de Haute Azergues

Cette association d'aide à la vie quotidienne est présente depuis plus de 40 ans sur les communes suivantes : Poule, Chénelette, Claveisolles, St Nizier, Lamure, St Bonnet le Troncy, Chambost-Allières, Grandris, St Just d'Avray, Chamelet, St Cyr le chatoux. Elle est certifiée qualité AFNOR depuis 2011.

Vous êtes convalescent, ou simplement débordé par les tâches ménagères ?

Après une évaluation personnalisée de vos besoins, un plan d'aide vous sera proposé, ainsi que les possibilités de financement, soit par les caisses de retraite ou le département, selon votre état de santé et vos revenus. Vous pouvez également bénéficier d'un crédit d'impôts ou d'une déduction fiscale.

Nous apportons 7 jours sur 7 une aide aux actes essentiels de la vie (lever, toilette, habillage, repas, coucher), ainsi qu'une aide aux tâches domestiques (ménage, repassage, ...), et surtout le maintien du lien social de proximité.

Vous avez des difficultés à faire vos courses ou à rendre visite à des amis ?



Nous proposons des prestations de transport accompagné, qui peuvent être financées par le dispositif SORTIR PLUS si vous avez plus de 80 ans et percevez une retraite Agirc-Arrco.

L'ADHA, ce sont 25 Bénévoles et 45 Professionnels à votre service. C'est aussi un employeur qui recrute en permanence, que ce soit pour assurer les remplacements de congés, prévoir les futurs départs en retraite, ou développer l'activité sur le territoire.



Une association adhérente à la fédération
Union Nationale de l'Aide, des Soins et des Services aux Domiciles

Services aux personnes à domicile - NF311

www.marque-nf.com

Pour tous renseignements : 04.74.02.04.50 ou adha@orange.fr

Connaissez-vous le S.S.I.A.D. ou Service de Soins Infirmiers A Domicile de Grandris ?



Ce service de 30 places, rattaché à l'Hôpital de Grandris Haute Azergues, offre une prise en charge des soins d'hygiène à la personne âgée de plus de 60 ans à son domicile. Son coût est entièrement supporté par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie et les soins, réalisés par un personnel qualifié (aides-soignantes), sont soumis à une prescription médicale. Une visite d'évaluation au domicile par l'Infirmière Coordinatrice valide la prise en charge. Celle-ci travaille en lien avec les médecins traitants si nécessaire.

Un service encore méconnu : l'Accueil de Jour et/ou de Nuit...

Ce service a ouvert ses portes à l'hôpital de Grandris Haute Azergues en décembre 2014. Il accueille en son sein des personnes de plus de 60 ans atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, ou encore en perte d'autonomie. La fréquence moyenne de fréquentation est d'une à 2 journées par semaine, pendant lesquelles des ateliers thérapeutiques sont proposés sous forme ludique et attractive. Les interactions créées au sein du groupe accueilli visent à maintenir le lien social et à garder l'ouverture de la personne sur l'extérieur.

L'Accueil de Jour permet également un temps de répit pour la personne vivant au quotidien auprès de son proche malade, de jour ou de nuit selon les besoins recensés.

Le service est ouvert de 9h30 à 16h30 du lundi au vendredi ; le transport, assuré par un taxi, et les repas et collations pris en convivialité dans nos locaux sont compris dans le prix de la journée. Le coût de la journée est supporté par l'usager qui peut cependant recevoir des aides substantielles du Conseil Départemental, par le biais de son plan d'aide (ou APA).

Les personnes intéressées peuvent s'adresser au service auprès de Mme Correia, Coordinatrice, pour tout renseignement ou toute demande d'admission :



04 69 47 29 80 ou adjn.ssiad@ch-grandris.fr

Route de l'hôpital 69870 GRANDRIS

N'hésitez pas à nous solliciter ! Nous sommes disponibles pour répondre à toutes vos questions ou demandes...



L'ADMR est le premier réseau français associatif au service de la personne avec une relation de proximité, et une écoute qui donne à chaque association, une dimension humaine.

L'ADMR de Saint Laurent d'Oingt est une des 46 associations de la Fédération du Rhône, et intervient sur 13 communes :

Saint Nizier d'Azergues, Ternand, Saint Laurent d'Oingt, Oingt,
Saint Vérand, Sainte Paule, Létra, Chamelet,
Lamure sur Azergues, Grandris, Saint Cyr le Chatoux, Chambost Allières et Saint Just d'Avray.

L'association propose :

- * **Des services à la personne**, pour le maintien de l'autonomie de chacun :
Suite à une hospitalisation, une maladie, l'âge vous voulez garder votre autonomie et rester chez vous, l'équipe de l'association répondra à vos besoins avec professionnalisme.

- ménage
- préparation des repas / courses
- entretien du linge
- aide et accompagnement à la toilette, aux levers, aux couchers
- la livraison de repas à domicile
- la téléassistance/Filien ADMR.

Tous ces services peuvent prétendre à une éventuelle prise en charge par différents financeurs.

- * **De l'aide de confort pour tous:**
- ménage- repassage

- * **Des cours de gym séniors collectifs** (à Saint Laurent d'Oingt) :
équilibre, souplesse, respiration, mémorisation etc.....

*Pour tous renseignements, vous pouvez venir au
bureau à Ternand (entrée sur l'arrière du bâtiment de la Mairie de TERNAND),
ou appeler au **04.74.71.97.22***

- * **Des services pour les familles** :
Pour chaque situation (grossesse, maladie d'un parent, maladie d'un enfant, naissance....) des professionnels peuvent intervenir à votre domicile. Possibilité de prise en charge par les différents financeurs : CAF, Conseil Général, MSA, complémentaire santé ou régime particuliers.

Pour cela, un numéro unique : **04.74.72.60.55**



Vivre en Haut Beaujolais Centre social du Haut Beaujolais et la Haute Azergues

Vivre en Haut Beaujolais (VHB), le centre social du Haut Beaujolais et de la Haute Vallée d'Azergues propose, dans le cadre d'un projet défini pour 4 ans, un certain nombre d'activités tout public et l'accompagnement individuel et collectif des habitants et de leurs projets. Les différentes actions de l'Association cherchent à favoriser le maintien et le développement de la vie en milieu rural, le mieux-vivre ensemble et les liens sur le territoire du Centre Social.

Un centre social est un lieu qui vous accueille pour :

- vous écouter
- vous informer
- vous orienter vers les services compétents et/ou activités de VHB
- vous accompagner dans certaines démarches en lien avec nos partenaires
- vous accompagner dans la mise en place de projets collectifs
- ...

Sur la Haute Vallée d'Azergues, VHB vous accueille, à Lamure - 2 rue centrale (04 74 68 56 50)

Les informations sur les activités de VHB sont diffusées par l'intermédiaire des mairies, de la presse locale, de nos partenaires et, en fonction des activités, par les écoles. N'hésitez pas à nous appeler pour avoir des informations complémentaires ou confirmation des dates.

Vous trouverez également toutes les informations sur notre site internet www.centresocialvhb.fr.

Sur la Haute Vallée d'Azergues, VHB est présent avec :

- Le Relais Assistants Maternels (RAM) Les Pitchouns
- La Halte-garderie Les Pitchouns à Claveisolles
- Les Vacances à la Carte : Accueil de Loisirs Sans Hébergement 3-11 ans, journées ados et camps jusqu'à 15 ans (sur St Nizier au moins une fois dans l'année)
- L'atelier gym à Grandris, le café rencontre et l'atelier Mémoire à Lamure (à partir de janvier) pour les seniors
- Des interventions au collège de Lamure
- Un atelier parents d'ados à Lamure à partir de décembre 2016
- Accompagnement du groupe d'habitants "réseau de solidarité"
- Parents vous avez envie de sortir ? Accueil Collectif en Soirée et Réseau de baby sitters.
- Apprentissage du français à Lamure
- ...

N'hésitez pas à prendre contact avec nous pour en savoir plus.

VHB accueille dans ses locaux les permanences de la Mission Locale, de la MSA, de Calad'Impulsion.

VHB recherche des bénévoles pour l'apprentissage du français et accueillera toutes les propositions de bénévolat.

Nous remercions la commune pour son hospitalité lors de certaines activités et pour son soutien financier dont les habitants sont les premiers bénéficiaires.



Horaires des trois offices de tourisme du Beaujolais Vert :

Lamure sur Azergues	Lac des Sapins à Cublize	Tarare
04 74 03 13 26 accueil.lamure@beaujolaisvert.com	04 74 89 58 03 accueil.cublize@beaujolaisvert.com	04 74 63 06 65 accueil.tarare@beaujolaisvert.com
OCTOBRE A MARS Mardi, mercredi et vendredi : 10h-12h / 14h-17h Samedi : 10h-13h AVRIL A SEPTEMBRE Mardi, mercredi et vendredi : 9h-12h / 14h-18h Samedi : 9h-13h	AVRIL – MAI – JUIN – SEPTEMBRE Du mardi au vendredi : 10h-17h Weekend et jours fériés : 10h-18h JUILLET – AOUT Tous les jours : 10h – 18h DE OCTOBRE A MARS Du mardi au vendredi : 10h-17h	TOUTE L'ANNÉE Mardi et jeudi : 9h-12h Mercredi et vendredi : 9h-12h / 14h-18h Samedi : 9h-12h

Services pour les habitants de la COR :

- Nous pouvons commander votre documentation sur une destination particulière afin de vous aider à préparer vos vacances et votre **séjour** en France.
- Point de vente de billetterie dans les trois offices de Tourisme pour certaines manifestations.
- Agenda complet des manifestations locales sur le site internet : www.beaujolaisvert.com.
- Possibilité de vous imprimer l'agenda mensuel en format papier pour ceux qui le souhaitent.
- Organisation d'évènements essentiellement destinés aux « locaux » :
Marché Naturolac à Cublize, Pause Gourmande au Col des Echarmeaux, Movin Nature à Cublize, Marché de Noël à Lamure sur Azergues.

Appel aux mairies :

Nous vous rappelons que nous comptons sur votre collaboration pour nous fournir les informations concernant toutes manifestations organisées dans vos communes.

Ainsi nous tenons à jour les informations en temps réel sur l'agenda du site internet.

Appel aux prestataires touristiques :

Il est important de nous communiquer toute ouverture, fermeture ou changements quelconques concernant votre établissement/activité touristique afin de mettre à jour les informations sur le site internet.

L'équipe de l'Office de Tourisme du Beaujolais Vert se tient à votre disposition pour tous renseignements !

N'hésitez pas à suivre également nos actualités sur les réseaux sociaux :



beaujolaisverttourisme



beaujolais_vert_tourisme



La culture



HVA Culture a ouvert une nouvelle fois, pour cette saison 2016-2017, son livret de spectacles originaux :

- *Première page :*

« **Histoire de visages** », le 1er octobre

Une soirée avec des clichés en noir et blanc mais haute en couleurs grâce aux photographies pertinentes de Chloé Litaudon, au talent de conteur de Michel

Billet et aux habitants de la haute vallée d'Azergues qui ont joué le jeu en prêtant leur visage aux crépitements de l'appareil photo de Chloé. Salle comble à St Nizier d'Azergues.

Soirée clôturée avec le sourire et les bons mets de Marie et Tiphanie

- *Deuxième page ouverte* le 9 octobre :

Le troc de plantes annuel, rencontre incontournable des jardiniers et des amoureux des plantes.

- *Troisième page ouverte* le 29 octobre :

Le dîner-concert à Chénelette. -

Une succession de tableaux musicaux, jazz, classique, salsa, valse, mise en scène Stéphane Baquet, où l'humour donnera aussi le tempo

Une salle comble, une belle soirée haute en couleurs.

- *Quatrième page ouverte* et d'autres à ouvrir :

Le 29 septembre avec "**L'économie du couple**", le cinéma a remis son projecteur en route.

Puis le 28 octobre avec "**Merci Patron**", et en novembre "**L'Odysée**".

La commission cinéma vous réserve une comédie pour la séance du 23 décembre à 20h30 ainsi qu'un dessin animé pour la séance de 14h30.

Et pour commencer 2017 dans le rêve et l'originalité, retrouvons nous le 14 janvier à Claveisolles, pour une balade particulière avec « **L'homme qui plantait des arbres** », (lecture animée et dessinée)

Pour mieux nous suivre, consultez : <http://hvaculture.jimdo.com>



« *Histoire de visages* »,



Les tournées de l'Épicerie Culturelle

Ce sont des tournées culturelles gratuites, qui se sont déroulées sur le territoire du Beaujolais, ainsi que dans notre village. C'est le théâtre de Guignol, de la musique, de la poésie, l'histoire des congés payés et autres qui sont venus à la rencontre de la population, sur la place de l'Église. Les 6 tournées ont permis de voir, d'entendre et de découvrir des artistes, avec un effet de surprise dû à une programmation gardée secrète.



Musique, conte, théâtre de Guignol, histoire

Vie associative

Tournées des brioches des Jeunes :

Le bureau des jeunes est composé :

Président : **Fabien Augay** ; Vice- présidente : **Laurine Lachaize**

Trésorière : **Estelle Augay** Secrétaire : **Lydie Vincent**

Membres actifs : **Pierre Moreau, Nathan Marthinet, Thibaud Martin, Lucas Descombes, Antonin Desplaces.**

Afin d'aider au financement de la fête des classes de 2017, qui se déroulera le 27 mai prochain, les jeunes conscrits perpétuent la tradition en organisant les tournées des brioches, qui consistent à vendre au porte à porte, des brioches auprès des habitants du village.

Les prochaines tournées sont prévues à :

- **La Vallée/ Le Brie** : 19 novembre

- **La Forèze/La Blancherie** : 10 Décembre

- **Orval/Les Forêts/Le Montenet/ Chavanne** : 7 janvier

- **Pramenoux** : 21 janvier

- **Collier/ lotissement/ Collonge/Fougères** : 25 février

- **Le Bourg/La Roche** : 25 mars

- **Haut du Bourg/Le Marton/La Gouttelafay/La Combe/La Chassagne** : 8 Avril



Amicale des Classes en 7



Après avoir aidé nos amis de la 6, la classe en 7 arrive avec son nouveau bureau.

- Co-présidents :

Patrick Descombes- Thierry Marchau

- Trésorière : **Laëtitia Dumoulin**

Adjointe : **Jennifer Mazzocut**

- Secrétaire : **Sylvie Lavenir**

Adjointe : **Marielle Gauthier**

Nous vous donnons donc rendez-vous le vendredi **26**, le samedi **27** et le dimanche **28 mai** pour ce week-end festif.

Ceux qui souhaitent participer à cette Fête des classes 2017 sont invités à se faire connaître auprès de Sylvie Lavenir soit par téléphone **04 74 02 06 43** soit par mail lavenir.eric@orange.fr.

La boule des Sapins

La Société de la Boule des Sapins se porte bien, avec des concours officiels ou amicaux.

Le 128 est très réputé et attire des joueurs qui viennent de loin. Malgré des jeux dispersés et pas faciles, l'organisation reste un succès.

Les personnes intéressées par la découverte de la boule Lyonnaise ne doivent pas hésiter à venir nous rejoindre lors de ces concours. Les dates du calendrier avec des * sont des rencontres amicales, Ouvertes à toutes et tous, sans limite d'âge. Il suffit pour cela de prendre une carte de sociétaire.



Les Banbanes :



Leur passion pour la musique les rassemble
Et c'est en chanson qu'ils nous entraînent
Sur des airs populaires, festifs ou encore zen.

Bonne humeur et joie de vivre
Animent chacune de leur prestation
Nous invitant à les accompagner sans modération.
Battre des mains au rythme des tempos,
A capella ou en harmonie instrumentale,
Notre sympathique groupe musical local
Est toujours heureux de nous retrouver...
Soyez à l'écoute de ces instants de convivialité !

Team ASN sport :

En 2016, le Rallye Lyon Charbonnière-Rhône a de nouveau traversé le village de Saint Nizier pour la 3ème fois sur ce tracé.

Le Team ASN Sport, en collaboration avec l'ASA du Rhône est impliqué dans l'organisation et l'installation de la spéciale.

Encore une fois, grâce à la forte participation de nos bénévoles, le déroulement des deux passages sur la journée du samedi n'a connu aucun soucis.

Nous remercions encore une fois les riverains concernés par le blocage de certains tronçons.



Nous travaillons actuellement avec l'ASA du Rhône, sur l'édition 2017, pour laquelle nous ne connaissons pas encore la date exacte.

Sous un temps radieux, le rassemblement de véhicule historique, sportif et de compétition a lui aussi connu une belle édition grâce à une forte participation des exposants et visiteurs.

En 2017, rendez-vous le 15 octobre pour une nouvelle édition !

Coté sportif, à noter une très belle saison de Mathieu Vallet et Charlotte Vapillon qui ont cumulé 5 podiums de leur catégorie dont 3 victoires. Bravo à eux !

Société de Chasse Communale :



RDV des chasseurs à la Renardière

Les chasseurs de la société communale de chasse de Saint Nizier seront heureux de vous accueillir à leur traditionnelle journée boudin sabodets du **11 mars 2017**.

Venez nombreux !!

Société de chasse de St Nizier
La gare "La Renardière"
69870 St Nizier D'Azergues



Repas d'après chasse

La Batterie-Fanfare recrute...



Ste Cécile-70 ans de la Fanfare

Vendredi 18 Novembre, la Batterie Fanfare a fait son Assemblée Générale. Les demandes de défilé dans la région arrivent et un constat est clair : l'effectif baisse régulièrement et arrive au niveau minimum pour le maintien de chaque pupitre.

La Batterie-Fanfare propose alors de passer à l'école dans le cadre des activités extra-scolaires pour présenter les instruments qu'elle propose afin de créer le désir chez les plus jeunes.

Egalement concernant les moins jeunes, la Batterie Fanfare ressort tous ses listings de ses archives pour retrouver toutes les personnes l'ayant intégré depuis 1971, date de son second départ ; environ 150 noms en ressortent ! Ces dernières seront alors invitées à une journée retrouvailles qui aura lieu en principe Samedi

9 Septembre 2017. Elle espère alors que l'envie renaîtra pour certains d'entre eux de revenir...

Bien évidemment si toute personne de la commune ou des environs est intéressée pour intégrer le groupe, même sans aucun niveau musical, elle sera la bienvenue et la Batterie Fanfare se chargera de sa formation en toute convivialité...

Le comité des fêtes :

C'est un bureau présidé par Michel Jomard, secondé à la vice présidence par Robert Gaydon et Emilien Labrosse, à la trésorerie par Marie Pierre Jomard et au secrétariat par Chantal Jomard et c'est aussi un groupe d'une bonne dizaine de membres actifs.

C'est, les manifestations suivantes : marche gourmande, fête de la musique et concours de pétanque pour 2016.

C'est aussi, l'entretien des chemins de randonnée. Cette année plusieurs personnes se sont jointes à l'équipe pour débroussailler et "rebaliser" les sentiers. Ceux-ci sont très utilisés tout au long de l'année par des marcheurs venus de l'extérieur.

C'est aussi, les moments conviviaux, autour d'un petit mâchon, pour remercier les personnes qui viennent nous aider lors des manifestations (marche gourmande, entretien des chemins).

Et c'est toujours, la location de matériel :

- Machine hot-dog :	10 €
- Friteuse gaz ou électrique :	20 €
- Camion frigo :	50 €
- Tente (8x5)	80 €
- Buvette :	20 €
- Crêpière :	5 €
- 1 table et 2 bancs :	2 €
Cafetière - trancheuse - pichets - couverts... gratuits	

Nous vous donnons rendez vous en 2017 pour nos manifestations :

- Le **9 avril** pour la 3^{ème} édition de la marche gourmande avec un nouveau circuit.
- Le **24 juin** pour la fête de la musique avec l'Echo de St Nizier et sa traditionnelle cuisse de bœuf
- Le **29 juillet** pour le concours de pétanque.



"Corvée" nettoyage chemin



Carnaval 2016 (parents, enseignants...)

A St Nizier, il y a de la vie dans l'APE !

Pour cette année scolaire 2016-2017, l'association des parents d'élèves de l'école primaire et maternelle de St Nizier d'Azergues reprend du service avec un bureau renouvelé. Si Mélodie Fory et Claire Dessaigne restent, respectivement, à la présidence et à la vice-présidence, la trésorerie est prise en charge par Marie-Anaïs Rochette et Aurélie El Moussi et le secrétariat par Cindy Dufour et Karine Chanteur. Nous profitons de ce petit mot pour remercier les anciens membres du bureau et membres actifs partis vers d'autres aventures au collège...

En ce qui concerne ses activités, l'APE peut toujours compter sur l'investissement de parents bénévoles, même s'il serait bien entendu souhaitable que toujours plus de personnes rejoignent l'association. Comme on dit, plus on est nombreux, mieux c'est, surtout quand il s'agit de consacrer du temps pour nos enfants. En effet, les manifestations organisées par l'APE sont nombreuses et demandent de la préparation ; du coup, si chacun s'investit un peu tout au long de l'année, c'est l'association toute entière qui en bénéficie.

Pour rappel, voici quelques-unes des plus marquantes :

- tout d'abord, la vente des fleurs de la Toussaint qui a eu lieu le Dimanche 23 Octobre
- à l'approche des fêtes de fin d'année, un loto a eu lieu le samedi 3 Décembre et la fête de Noël avec spectacle pour les enfants, le dimanche 4 Décembre
- en partenariat avec l'équipe enseignante, L'Ecole et l'APE organiseront une fête du printemps le Samedi 8 Avril (défilé costumé)
- début Mai sera organisée une vente de fleurs.
- au mois de Juin, l'association œuvrera de nouveau pour l'organisation et la réussite de la kermesse pour la plus grande joie des petits et des grands.
- Enfin, le vide-grenier aura lieu cette année et pour la première fois le Dimanche 2 Juillet

Rappelons que toutes ces manifestations permettent à tous nos enfants d'avoir à disposition plus de matériel scolaire ou de réaliser des actions ou sorties.

Par exemple, grâce à l'ensemble des actions réalisées, l'APE a rendu possible l'achat de matériels pour l'école tels qu'une plastifieuse ou encore de nombreux livres. Cette année, elle a financé un espace symbolique de la classe maternelle (cuisine en bois) et équipé l'école en outils informatiques (tablette).

Elle a aussi permis le financement de nombreux projets pour l'ensemble de nos enfants : ainsi, ils ont pu participer à des sorties culturelles : séances de cinéma, spectacles de marionnettes, visite de Salva terra, musée confluence... (visites et transports financés par l'APE).

C'est aussi grâce à tous nos volontaires que peut être organisé et financé un moment magique qui émerveille nos petits : le spectacle de Noël avec évidemment la venue du Père Noël !

Encore une fois, pour garantir la continuité de telles actions, il est donc indispensable que chaque famille ayant un enfant à l'école s'investisse.

Bien entendu, pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser à un membre du bureau.



Arbre de Noël, Carnaval, Olympiade de fin d'année ...



Après avoir réalisé quatre bancs et les avoir installés sur la commune, l'équipe de ST NIZIER 800 s'était remise en marche pour préparer la 2^{ème} édition.

Vos participations de plus en plus nombreuses, nous ont permis de voir plus grand avec dès le vendredi, une course de Poneys d'anthologie suivie d'une Soirée Disco agrémentée d'une déco magnifiquement orchestrée par

Kathleen.

Lors de cette soirée vous avez pu admirer les talents de danseur de l'ensemble de l'équipe, très investie, sous la direction de Brigitte et Eva. (Carotte☺)

Le lendemain, dès 14 heures, nous ne boudions pas notre plaisir de voir une belle petite bande de têtes blondes dévaler le village tout sourire aux lèvres, suivie de près par encore cette année plus d'une vingtaine de bolides en tout genre.

Le concert du samedi soir fut de haut vol avec un groupe d'une grande qualité "Time Machine"

Le résultat de ce super Week-end va nous permettre d'installer une petite halle à pique-nique sur la 2^{ème} plateforme qui sera mise à disposition de tous avec, si nos moyens nous le permettent, une table et des bancs....

Il va de soi que la 3^{ème} Edition est déjà en préparation et est programmée pour le 1^{er} Week-end de septembre 2017....

Nos chères têtes blondes s'élanceront les premiers rejoints par les plus grands.... Les poneys qui pour l'instant sont au pré, vont revenir avec leur bonne humeur et peut-être quelques amis de plus !?



Le Top départ est lancé ...

A vos outils, clé de 13, tournevis pour faire encore plus de caisses à savon toujours plus belles bien sûr ☺. L'idée est toujours de faire preuve d'originalité, d'ingéniosité et de créativité et tout ça pour un Week-end de festivité et de convivialité ... musique et rigolade au programme !

Le mot d'ordre étant toujours de S'ECLATER tout en restant PRUDENT

Nous vous donnons RDV le 1^{er} Week-end de septembre 2017

pour une 3^{ème} édition encore plus folle!!



Jardin d'enfants

Pour palier au manque d'assistantes maternelles et à l'inadaptation des journées scolaires entières pour les petits, un projet de **jardin d'enfants** est en train de germer sur notre commune ! Idéalement placée, en face de l'école, dans un appartement de la mairie, cette structure accueillerait une dizaine d'enfants de 2 à 4 ans, encadrés par 2 professionnelles de la petite enfance, en complément des matinées en maternelle (garderie matin et soir, déjeuner et sieste).

La municipalité, la CAF, le centre social VHB et la PMI nous soutiennent ! Mais nous avons encore besoin d'aide pour aboutir : Si vous souhaitez vous investir pour créer cette structure avec nous OU si vous aimeriez inscrire vos petits st niziards ...

N'hésitez pas, CONTACTEZ NOUS vite ! 06 49 28 92 58 titmario@yahoo.fr ou 06 77 83 30 41.

Merci !

Mérodie Fory et Marie-Anaïs Rochette, mamans motivées et porteuses du projet !



Tous les textes de "La vie associative" sont rédigés par les membres des associations.

Calendrier des manifestations

Janvier

Samedi 7 : Assemblée Générale de la boule des Sapins

Dimanche 8 : Vœux du Maire

Février

Vendredi 3 : Assemblée générale du Comité des Fêtes

Samedi 4 : St Blaise

Vendredi 10 : Concours de belote de la Boule des Sapins

Mars

Samedi 11 : Journée boudins et sabodets organisée par la société de Chasse au chalet de la Renardière

Avril

Samedi 8 : Carnaval des enfants de l'école publique

Dimanche 9 : Marche gourmande organisée par le comité de fêtes

Dimanche 23 : Election présidentielle

Samedi 29 : Concours de Boule du secteur

Mai

Lundi 1 : Vente de muguet par les Classes en 4

Dimanche 7 : Election Présidentielle

Lundi 8 : Cérémonie du 8 mai 1945

Dimanche 14 : Vente de Fleurs de l'APE Ecole Publique

Samedi 20 : Coupe Jean Plasse *

Vendredi 26 : Retraite aux flambeaux

Samedi 27 : Fête des Classes en 7

Dimanche 28 : Balayage des Classes en 7

Juin

Vendredi 2 juin : Coupe Joseph Lavenir *

Dimanches 11 et 18 : Election législative

Samedi 24 : Coupe Marcel Guittard *

Samedi 24 : Kermesse de l'APE

Samedi 24 : Fête de la musique organisée par le Comité des Fêtes et l'Echo de St Nizier

Juillet

Dimanche 2 : Brocante de l'APE

Vendredi 7 : Coupe de la Société *

Samedi 15 : 32 Doublettes 3 et 4ème division (13h30)
Coupe Sylvie Lavenir

Samedi 30 : concours de pétanque du comité des fêtes

Août

Mardi 1^{er} : 128 Simple 3 et 4ème division.
Coupe Robert Marthinet (8 heures)

Mardi 1^{er} : 32 Doublettes 3 et 4ème division.
Coupe de la Société (14h)

Jedi 10 : Concours mixte (14 h) *

Dimanche 27 : 16 quadrettes 4ème division.
Coupe Jean Chambost

Septembre

Vendredi 1^{er} samedi 2 : Démonstration caisse à savon
Organisée par St Nizier 800

Samedi 16 septembre : But d'honneur *

Octobre

Dimanche 15 : Rassemblement de voitures de prestige, de collection et de compétions – TEAM ASN

Dimanche 22 : Vente de fleurs de l'APE Ecole Publique

Novembre

Samedi 11 : Cérémonie du 11 novembre 1918

Décembre

Samedi 2 : Loto de l'APE Ecole

Dimanche 3 : Arbre de Noël Ecole

(Les dates des Boules avec des * sont des rencontres amicales et sont ouvertes à toutes et à tous, sans limite d'âge)

Vœux de la municipalité

Le Maire et l'équipe municipale invitent les nouveaux habitants de la commune, et l'ensemble des St Niziards autour d'un verre de l'amitié à l'occasion de la nouvelle année

le dimanche 8 janvier 2017, à 11 heures, à la salle des fêtes.



Etat civil

Naissances :

Augustin JOMARD, né le 26 janvier 2016 (La Combe)
Clara BELUZE, née le 17 février 2016 (Le Cantin)
Joey ODDOS, né le 18 mars 2016 (La Blancherie)
Paul BOSSU, né le 24 avril 2016 (Les Sauvages)
Bertille ROCHETTE, née le 5 juin 2016 (La Gouttelafay)
Lohan MOLINA, né le 23 juillet 2016 (Le Marton)
Rose CHOMAT, née le 17 août 2016 (Pramenoux Les Granges)
Ethan ROUSSEAU, né le 16 octobre 2016 (La Collonge)
Mylan ANSELMINI, né le 18 novembre 2016 (La Blancherie)



Mariage :

Mélanie DECOMBES et **Yoann BAPTISTA** (Le Brie) 16 juillet 2016
Marina EPIFANZEVA et **Yannick ARCHONTARAS** (Le Plat Forêt) 3 décembre 2016

Décès :

Elisabeth NAVARRO (La Forèze) 50 ans, décédée le 27 janvier 2016
Jean PONTET (La Chassagne) 83 ans, décédé le 11 février 2016
Antoinette AUGAY née MAGNIN (La Forèze) 88 ans, décédée le 13 mars 2016
Eliette FOUGERAS née JACQUET (Le Bourg) 92 ans, décédée le 29 mai 2016
Marie BARIOUX née LONGIN (Le Bourg) 88 ans, décédée le 18 juin 2016



Lisa, seconde dauphine Miss France sourde.....



Elue seconde dauphine au concours Miss France Sourde, le 5 mars dernier à Paris, Lisa Vallet a vécu une expérience hors du commun.

Son élection l'a propulsée jusqu'à LAS VEGAS où elle a représenté la FRANCE à l'international.

Pas de récompense mais plein de beaux souvenirs !!

Lisa portera son écharpe pendant un an et la remettra en mars prochain lors de l'élection 2017 à Paris.

Une très belle expérience qui lui a permis de renouer avec la langue des signes.



Démarches administratives

Cartes nationales d'Identité (CNI)

Vous devez vous rendre en personne à la mairie de votre domicile muni des pièces justificatives nécessaires.

Première demande :

- Un extrait d'acte de naissance avec filiation.
- Deux photos d'identité
- Un justificatif de domicile récent
- Sa taille
- Une attestation de l'hébergeur + une copie de sa CNI

Renouvellement :

- L'ancienne CNI
- Deux photos d'identité
- Un justificatif de domicile récent
- Sa taille et sa filiation
- Une attestation de l'hébergeur + une copie de sa CNI

Carte perdue ou volée :

- Déclaration de perte (A faire à la Mairie) **ou** déclaration de vol (A faire à la Gendarmerie)
- Un extrait d'acte de naissance avec filiation.
- Deux photos d'identité
- Un justificatif de domicile récent
- Si hébergement*
- Une attestation de l'hébergeur + une copie de sa CNI
- Un timbre fiscal de 25 €

Si votre précédente carte d'identité a été délivrée entre

2004 et 2013 et que vous étiez majeur, elle reste valide 5 ans après la date d'expiration.

Passeport

Les modalités de dépôt des demandes de passeport

sont modifiées, les usagers doivent déposer leur demande à la Mairie de **Lamure sur Azergues**, seule habilitée à les recevoir.



Recensement Militaire

Les jeunes doivent se faire recenser dès l'âge de **16 ans** révolu. Il leur suffit de se présenter à la Mairie de leur domicile muni du livret de Famille, d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité. Une attestation qu'ils **devront conserver** leur sera délivrée.

Acte de Naissance



Demande à faire à la mairie du lieu de naissance. Fournir les Nom, Prénom et date de naissance.

Reconnaissance

Une reconnaissance de paternité ou de maternité peut être faite avant la naissance de l'enfant. Merci de prendre un RDV avec l'officier d'Etat Civil muni d'une pièce d'identité.

Acte de Mariage

Demande à faire à la mairie du lieu de mariage en indiquant la date du mariage, les noms et prénoms des conjoints.



Acte de décès

Demande à faire à la maire du lieu de décès ou du domicile du défunt (transcription).



Légalisation de signature

La signature à légaliser doit être faite devant l'officier d'état civil de votre mairie et vous devez être muni de votre pièce d'identité.



Duplicata du livret de famille

Il est à demander à la mairie du domicile qui fait le nécessaire.



Cartes grises

Les modalités de demande de cartes grise ont changées, désormais vous devez passer par un garage agréé ou *bien* vous rendre à la sous-préfecture. Les mairies ne sont plus habilitées à les recevoir. Cependant **en cas de changement d'adresse** dans le cas d'un véhicule portant les anciens numéros (de type ZZ-123-ZZ) il est possible de faire les modifications via le site internet **mon.service-public.fr**



Télépoints.info :

Solde des points du permis de conduire accessible via le site sécurisé :

<https://www.telepoints.info>

L'accès direct, aux places de stages, dit "stages de récupération de points" de votre région, est désormais disponible depuis :

<https://www.permisapoints.fr>



Adresses utiles

POMPIERS 18
GENDARMERIE 17
SAMU 15
CENTRE ANTI-POISONS 04.74.11.69.11
URGENCE 112
URGENCES SDEI 0810 844 844
EDF 0810 333 001

Maison du Rhône : Tel 04 74 03 05 24
Communauté de communes
de l'Ouest Rhodanien (COR) : Tel.04.74.05.06.60
Conciliateur : Tel 04.74.01.13.24
Office du tourisme : Tel 04.74.03.13.26
E-mail : officedetourisme@numericable.com
Web : www.hautevalleeazergues.fr
Vivre en Haut Beaujolais :
Tel : 04 74 04 73 87
Transport à la demande réservation :
Tél : 04.74.63.80.18

MAIRIE : Tél : 04.74.02.00.44
Horaires :
Mardi Vendredi Samedi : 9h - 11h
Jeudi : 14h - 18h
Permanences :
Le Maire : samedi de 9h à 11h sur RDV

Paroisse St Joseph d'Azergues
Père Bernard KERADEC
Tel : 04.74.03.01.11 Lamure
Tel : 04.74.04.76.72 Monsols
keradecbernard@gmail.com

ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES :

DESSAIGNE Nathalie : Tél : 04.74.03.13.68
Pramenoux Les Granges
GAUTHIER Marielle : Tél : 04.74.69.30.59
Sous La Reculée
OSSEDAT Béatrice : Tél : 04.74.02.01.25
La Chassagne
POTHIER Mylène : Tél : 06.42.03.53.94
Le Plat Forêt
RIBEIRO Phuong : Tél : 06.68.00.45.27
Le Paquet
ROCHETTE Marie-Anaïs : Tél : 06.49.28.92.58
La Gouttelafay
VANEL Sandrine : Tél : 06.22.27.82.70
Le Bourg

Correspondant PROGRES
Marceline ROUSSELLE : 04.74.02.04.95
marceline1804@gmail.com

Correspondant PATRIOTE
Jacques CONDEMINE : 06.84.46.27.77
condemine0510@orange.fr

Agence Postale Communale :
Tél : 04 74 02 01 65
Horaires d'ouverture :
Du lundi au samedi inclus : De 9h30 à 12h00

Location de la Salle des Fêtes

Vous pouvez louer la salle des fêtes pour vos grandes occasions. Capacité 200 personnes. La cuisine a été refaite et offre un meilleur service. La réservation se fait auprès de la mairie, au minimum 2 semaines à l'avance.

La salle des fêtes sera louée pour une durée minimale de 48h (excepté les concours de belote, loto, animation ponctuelle d'une journée) avec les tarifs ci dessous :

Concours de belote, loto, etc.....	90.00€
Particuliers résidents.....	Eté 170.00€ Hiver 200.00€
Particuliers hors commune (48h)	Eté 300.00€ Hiver 350.00€
Supplément pour l'agrandissement	65.00€
Réunions diverses (ONF, MSA, Ecoles, etc.)	Gratuit
Repas de la fête des classes.....	Gratuit
Arbre de Noël	Gratuit
Marché de Noël	Gratuit
1 manifestation/an pour l'Ecole	Gratuit

Des assiettes, verres et couverts pour 200 personnes sont mis gratuitement à disposition pour toute location.

MISE A DISPOSITION DE LA PLATE-FORME ASSOCIATIVE avec buvette et sanitaires

- La mise à disposition est gratuite pour les associations de la commune.
- Pour les particuliers de la commune, une contribution de 60€ est demandée ainsi qu'une attestation d'assurances et un chèque de caution de 100€.
- Pour les personnes extérieures à la commune, la contribution s'élève à 100€
- Renseignements complémentaires disponibles en mairie.



Comité de Oñe Mayor de Asteque 2016
Suaio Regard Emoi - 68450 Aste

Fête des Classes en 6

15 Mai 2016